

Mardi 18 septembre 2018

Bureau de la Métropole Rouen Normandie du 17 septembre

Les élus membres du Bureau de la Métropole Rouen Normandie se sont réunis hier soir et ont adopté de nombreuses délibérations notamment en matière de solidarité territoriale et de services publics, d'aide à la rénovation de logements sociaux, de soutien au développement économique et d'engagements pour la préservation de la planète .

La Métropole soutient les communes

⇒ Les fonds d'aides aux communes (FSIC et FAA) :
près de 2 millions d'euros pour de nombreux projets

En créant les fonds d'aides aux communes (FSIC et FAA), la Métropole a voulu aider les communes à investir dans les services publics au bénéfice des habitants pour améliorer leur quotidien et leur cadre de vie.

Dans le cadre de ces dispositifs de soutien, [pour des travaux de mise en accessibilité, de sauvegarde du patrimoine notamment des églises ou d'aménagement et de rénovation des écoles publiques](#), les communes suivantes ont sollicité la Métropole :

PÔLE – ROUEN

- Rouen | 786 584 €

Concernant les travaux de mise en accessibilité ; 110 436 € seront consacrés au Centre Culturel André Malraux, 41 250 € à l'école Guy de Maupassant, 34 164€ pour une mise en accessibilité partielle de l'Hôtel de Ville ,113 790 € pour le gymnase des Cotonniers et 21 460€ pour le « groupe Texier » sur les Hauts de Rouen. De plus, 115 816 € seront versés pour d'autres travaux inscrits dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

L'orgue de l'Église Saint Romain nécessite des travaux urgents de restauration. À cet effet, la Métropole versera une subvention de 15 711 €.

Les menuiseries de l'école Claude Debussy située sur le quartier de la Grand-Mare seront remplacées pour un montant de 23 320€. La cour de l'école Anatole France nécessite une réfection, pour laquelle la Métropole versera 22 757 €. Afin de répondre aux orientations du ministère de l'Éducation Nationale pour les Plans Particuliers de Mise en Sécurité, la commune de Rouen souhaite procéder à des travaux de sécurisation périmétrique sur plusieurs sites scolaire : Claude Debussy, Honoré de Balzac et Achille Lefort, pour lesquels la Métropole attribue la somme de 10 792 €.

La ville de Rouen a revu à la hausse les travaux de rénovation des serres du Jardin des Plantes. De fait, la Métropole verse une subvention complémentaire de cette du 12 décembre 2016, d'un montant de 125 675€ (247 912€ ayant déjà été versés en décembre 2016).

151 433€ seront versés par la Métropole pour les divers investissements liés aux aménagements sur l'espace public communal (embellissement des cimetières, aménagement des cours d'écoles, crèches)

PÔLE – VAL DE SEINE

- La Londe | 38 913 €

Dans le cadre de la préservation de son patrimoine communal bâti, La Londe va réaliser divers travaux de rénovation et de mise en accessibilité notamment dans la mairie, le groupe scolaire et l'église.

La commune souhaite également agrandir le pavillon qu'elle détient dans le cadre de la future « Maison médicale » qui accueillera à terme 3 médecins. Des travaux d'extension de la superficie sont nécessaires. Une subvention de 63 610 € est accordée pour ce projet dans le cadre des deux fonds d'aides aux communes.

- Caudebec-lès-Elbeuf | 82 127 €

Une classe supplémentaire est aménagée dans l'école Victor Hugo. Une subvention de 6 906€ est versée pour la réalisation de celle-ci dans le cadre de la décision de l'État de réduire le nombre d'enfants par classe pour les CP et les CE1 situées en REP.

Les menuiseries de l'école seront également remplacées ainsi que celle de l'école Paul Bert. Pour ces travaux de rénovation la Métropole verse 4 719€.

70 501€ sont alloués par la Métropole à la commune à la mise en accessibilité des bâtiments communaux (hôtel de ville, police municipale...).

- Petit-Couronne | 46 520 €

Les tennis couverts situés rue Camille Saint Saëns vont être mis en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite. Afin de réaliser les travaux nécessaires, la Métropole attribue une aide de 2 056€.

La ville a réalisé des travaux de réaménagement de la place du marché afin de redynamiser l'attractivité du centre. Une subvention de 4 024€ est accordée à ce projet en complément des travaux de voirie menés par la Métropole.

Des travaux de réhabilitation énergétiques de l'école Gustave Flaubert sont engagés. La Métropole verse la somme de 25 000€ pour leur réalisation.

- Grand-Quevilly | 128 615 €

La commune a planifié des travaux à la crèche Delacroix visant à doter celle-ci d'un meilleur confort pendant les périodes d'été et de fortes chaleurs. 18 780€ sont attribués pour la réalisation de ce projet.

Divers travaux de rénovation, d'isolation et d'accessibilité sont réalisés dans les écoles de la commune : 30 007€ pour l'école maternelle Jean Zay et 64 795 € pour l'école maternelle Césaire Levillain.

Dans le cadre du FSIC la commune se voit également attribuer la somme de 15 014€ pour des travaux de mise en sécurité des écoles et crèches de son territoire.

- Elbeuf-sur-Seine | 198 687 €

Avec la volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants, la commune va réaliser des travaux concernant ses différents espaces verts. Pour ce programme, la Métropole attribue la somme de 10 400€.

188 287€ sont également versés pour la réhabilitation des trois bâtiments situés rue du Thuit-Anger qui accueillent des structures dédiées à la petite enfance. La réhabilitation complète permettra de réorganiser les espaces pour un meilleur accueil des enfants.

- Tourville-la-Rivière | 11 147 €

La commune de Tourville-la-Rivière procède à des travaux de rénovation et d'accessibilité dans ses bâtiments communaux et ses espaces publics. La somme de 11 147€ est allouée par la Métropole pour permettre la réalisation des différents projets.

PÔLE – PLATEAUX ROBEC

- Quéville-la-Poterie | 5 141€

La commune souhaite réaliser des travaux d'étanchéité des toitures des bâtiments communaux, pour lesquels une subvention métropolitaine de 5 141€ est accordée.

- Montmain | 2 063 €

La porte de la salle du conseil municipal de la commune doit être changée. La Métropole attribue à la commune 2 063 € dans le cadre du Fonds d'Aide aux Aménagements.

- Saint-Jacques-sur-Darnétal | 46 210 €

L'église de Saint-Jacques-Sur-Darnétal nécessite des travaux de chauffage et de réparation de la toiture. La Métropole attribue une subvention de 11 095€ pour ceux-ci.

Des travaux de mise en accessibilité sont également réalisés pour l'église et la Maison d'Assistante Maternelle. 5115 € seront versés pour ces projets.

Enfin, l'augmentation des enfants fréquentant la restauration scolaire oblige la municipalité à envisager un réaménagement complet des locaux afin de transformer l'espace actuel en self. La somme de 30 000€ est allouée à la commune dans le cadre du FAA.

- Bonsecours | 33 566 €

La somme de 3 419 € sera attribuée à la commune pour la réalisation de travaux dans l'église notamment pour la réfection de la toiture, la remise en fonctionnement du paratonnerre et d'une cloche.

2 715 € sont également versés pour le remplacement des deux portails du cimetière communal.

Les structures de jeux de l'école maternelle la « Ferme du Plan » seront remplacés. Pour ce projet, la Métropole attribue une subvention de 1 244 €.

Des travaux d'accessibilité seront engagés dans l'école ainsi que pour le bâtiment « Le Chartil » qui abrite la bibliothèque et accueille une partie du centre de loisirs avec une subvention de la Métropole 1 064 € sont attribués pour ces travaux.

25 392 € sont attribués pour d'importantes réalisations dans le groupe scolaire Hérédia (réfection complète des deux bâtiments, remplacement et mise en conformité du système de sécurité incendie, aménagement de la cour de récréation ...).

- Mesnil-Esnard | 2 800 €

La Métropole attribue 2 800 € pour les travaux de restauration et de mise en sécurité de l'église Notre-Dame.

- Malaunay | 7 500 €

La ville de Malaunay souhaite réaménager le jardin de la crèche municipal. Cet espace sera divisé en deux parties distinctes : une partie couverte et une autre partie sous forme d'un jardin végétalisé avec la présence de jeux. La Métropole verse 7 500€ pour ce projet.

- Franqueville-Saint-Pierre | 264 577 €

Dans la perspective du développement de la vie associative, Franqueville-Saint-Pierre a pour projet de construire en lieu et place de l'ancienne mairie, une Maison des Associations. 173 250€ sont alloués pour ce projet dans le cadre du FSIC. D'autre part, l'espace Bourvil subira des travaux de rénovation, pour lesquels la Métropole verse la somme de 64 741€.

Enfin, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, la commune va engager divers travaux dans les bâtiments communaux. La Métropole attribue une subvention de 13 293€ pour ces réalisations.

- Les Authieux sur le port Saint-Ouen | 11 833 €

Dans le cadre de la préservation de son patrimoine, la commune des Authieux doit entreprendre la restauration de sept baies aux verrières classées Monument Historique de l'église Saint-Saturnin. La somme de 11 833€ est allouée pour ces travaux.

PÔLE – AUSTREBERTHE/CAILLY

- Berville-sur-Seine | 13 074 €

La commune souhaite réaliser des travaux d'accessibilité dans la salle polyvalente afin de répondre aux normes en vigueur en la matière. Une aide de 5 201€ est accordée.

Des travaux d'isolation de l'école seront également réalisés grâce à l'aide d'une subvention de la Métropole de 7 873 €.

- Le Trait | 33 143 €

L'église du XIII^e siècle de la commune nécessite des travaux de couverture et de charpente afin de pouvoir envisager une éventuelle réouverture au public (elle avait été fermée pour des raisons de sécurité en mai 2017). La somme de 16 193 € est attribuée pour la réalisation de ce projet de restauration.

La Métropole verse une subvention de 16 950 € pour l'aménagement de l'étang Jean Agnès situé dans le parc paysager Jacques Guérillon. Ce plan d'eau de 8 000 m² attire de nombreux promeneurs, familles et des sportifs. La commune envisage donc d'aménager les berges et d'installer des clôtures et pontons.

- Anneville-Ambourville | 10 411 €

La ville souhaite continuer les travaux engagés pour la réfection de son église, notamment la restauration et le nettoyage des façades. La Métropole verse une aide de 10 411 € pour leur réalisation.

- Yville-sur-Seine | 20 042 €

20 042 € sont attribués dans le cadre des fonds d'aide à la commune d'Yville-sur-Seine pour les divers travaux qui seront menés au sein de la mairie. Par ailleurs, des travaux seront réalisés pour restaurer le mur de l'ancien presbytère ainsi que le mur du cimetière.

- Quevillon | 14 432 €

La commune de Quevillon a décidé d'engager des travaux de réfection de la toiture son église afin de préserver cet édifice culturel. La Métropole accorde une subvention de 14 432€ pour ces travaux.

6 034€ seront versés à la commune dans le cadre du FSIC pour l'aménagement d'un columbarium et des travaux de réaménagement général de l'espace dans le cimetière communal.

PÔLE SEINE SUD

- Sotteville-lès-Rouen | 26 516 €

La commune a décidé de doter le stade sportif Jean Adret d'équipements sportifs en accès libre afin de redonner le goût de la pratique sportive et physique aux habitants. Dans le cadre du FSIC ce dossier reçoit la somme de 26 516€.

*Le Fonds de Soutien à l'Investissement des Communes (FSIC) est le fonds de concours qui vise à soutenir l'investissement des 71 communes de la Métropole. Il est doté de 45 M€ sur la période 2016-2020. **La Métropole a déjà attribué près 13 096 226 €** aux communes ayant sollicités le FSIC pour un montant global d'investissements des communes de 80 836 248 € dont 7 062 053 € pour l'année 2017.*

En 2017, le Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) a permis de verser aux petites communes (moins de 4 500 habitants) plus de 612 718 € pour 37 projets.

⇒ Le Fonds d'aide aux Grands Investissements sur les Piscines
(FAGIP)

Après les communes de Saint-Étienne-du-Rouvray et Rouen, le FAGIP attribuera des subventions à Petit-Couronne et Malaunay pour des travaux dans les piscines municipales.

2 millions d'euros permettront la restructuration de la piscine « l'Archipel » à Petit-Couronne. Le projet de réhabilitation vise à repenser l'intégralité du bâtiment pour le rendre plus fonctionnel, pour répondre aux normes d'accessibilité PMR et à des performances énergétiques élevées ainsi qu'aux exigences attendues par et pour les usagers.

Une subvention de 675 000€ est allouée pour le projet de restructuration de la piscine de Malaunay qui vise à inscrire ce bâtiment dans le programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » mené par la commune. De nombreux aménagements et travaux commencent pour la modernisation de cette piscine tournesol très fréquentée par les habitants de la commune et des communes alentours.

La Métropole a créé en 2017 le Fonds d'Aide aux Grands Investissements sur les Piscines (FAGIP) concernant tous les investissements communaux dans les piscines sur le territoire que ce soit pour les nouvelles constructions, les extensions, les réhabilitations, les travaux d'équipement ou les mises aux normes (accessibilité, économies d'énergie).

⇒ Des aides pour l'Habitat

L'Entreprise Sociale pour l'Habitat « Foyer du Toit Familial » a sollicité la Métropole pour obtenir des aides financières pour :

- ❖ La réhabilitation thermique de 50 logements sociaux, situés immeuble Caroline au 5, 7, 9 et 11 rue Claudine Guérin à Sotteville-lès-Rouen.

Le coût global de ces travaux s'élève à 2,3 millions d'euros. Ce programme répond aux objectifs du Programme Local de l'Habitat de la Métropole. [Pour cela, elle attribue une aide financière de 175 000€.](#)

- ❖ La réhabilitation thermique de 60 logements sociaux, situés immeuble Columbia au 2, 4, 6, 8 et 10 rue Claudine Guérin à Sotteville-lès-Rouen.

Le coût global de ces travaux s'élève à 3,2 millions d'euros. Ce programme répond aux objectifs du Programme Local de l'Habitat de la Métropole. [Pour cela, elle attribue une aide financière de 210 000€.](#)

L'Entreprise Sociale pour l'Habitat « Immobilière Basse Seine » a sollicité la Métropole pour obtenir des aides financières pour la réhabilitation thermique de 49 logements sociaux situés Résidence Saint-Yves, 54 rue de Seine et 119 rue de Lessard à Rouen. Le montant total des travaux s'élève à 825 337€ pour lesquels la Métropole attribue une subvention de **171 500€ dans le cadre du Programme Local de l'Habitat**.

La Métropole aux côtés des entreprises pour faciliter leur implantation et leur développement

Soucieuse de développer le report modal fluvial et de valoriser le transport fluvial comme solution logistique compétitive à partir du port de Rouen, l'Union Portuaire Rouennaise a souhaité **s'associer aux compétences de l'association Logistique Seine Normandie afin de réaliser une étude pour le développement de l'activité logistique conteneurs de la place rouennaise**. L'intérêt économique de cette étude pour l'ensemble des acteurs de la place portuaire rouennaise et de l'enjeu environnemental que représente le développement du transport fluvial incite la Métropole à verser la somme de 6 516€ pour la réalisation de celle-ci.

Au titre de ses dispositifs d'aide aux entreprises, la Métropole accorde deux subventions votées lors de ce bureau :

> SAS ZETA pour SAS AUDITECH INNOVATIONS > Dynamique Immobilier : 89 668€
Afin de poursuivre le développement de son activité de fabrication de système de protection anti-bruit sur mesure, la SAS ZETA a décidé d'acquérir une parcelle de terrain sur la commune de Boos (en zone PME rue Maryse Bastié) afin d'y construire 1 670 m² à usage d'ateliers, bureaux et locaux au profit de la SAS AUDITECH INNOVATIONS. Le développement de cette entreprise sur le territoire de la Métropole permettrait de créer 7 emplois supplémentaires qui s'ajouteraient aux 38 salariés de l'effectif actuel sous 3 ans.

> SARL BONNAIRE TRAITEUR > Cession foncière : 339 570€
Afin de poursuivre le développement de son activité de traiteur, l'entreprise domiciliée à Saint-Étienne-du-Rouvray, a décidé d'acquérir une parcelle d'environ 10 780m² pour y développer un laboratoire. À moyen terme, le développement de son activité permettrait de créer 10 emplois supplémentaires sur le territoire.

Des engagements concrets pour la préservation de la planète

C'est l'année de la COP21 dans la Métropole ! La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime souhaite proposer une animation « Éco-défis » auprès des TPE. Afin d'obtenir le label « Éco-défis » les entreprises devront s'engager à relever au moins trois défis répondant aux enjeux du développement durable (production/gestion de l'énergie, réduction des déchets, consommation responsable, gestion des fluides...). Cette démarche volontaire et gratuite sera proposée auprès de 900 entreprises. L'objectif étant de sensibiliser les entrepreneurs, d'obtenir des engagements et de labelliser au moins 120 entreprises à la fin de l'opération.



La Métropole apporte une subvention de 26 000€ à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour ce programme.

Les compétences de la Métropole en matière d'alimentation en eau potable, d'aménagement du territoire, de développement économique et de lutte contre le changement climatique, l'ont naturellement conduite à se préoccuper de l'activité agricole et de l'alimentation de sa population. Elle accueille sur son territoire 243 exploitations agricoles sur 28% de terres agricoles (dont 430 hectares en bio). La Métropole Rouen Normandie est lauréate à l'appel à projet pour le Programme National Alimentation 2017/2018 visant à proposer et mettre en œuvre un Plan Alimentaire Territorial, approche collaborative et multipartenariale, dont le montant global est estimé à près de 315 000€. La collectivité se voit allouer une subvention de 74 998€ (37 499€ de l'État et 37 499€ de l'ADEME). Une nouvelle convention financière entre la Métropole et l'ADEME doit être signée au vue des changements des modalités d'attribution, sans pour autant que la subvention ne soit remise en question.